

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

L'an deux mille quatorze, le ^{huit} premier décembre, le Conseil syndical légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de YERMENONVILLE à 20H30, sous la Présidence de Monsieur Jack BENOIST, Président.

La séance a été publique.

Présents : Monsieur BENOIST Jack, Monsieur Jean-Luc DAVID, Monsieur Stéphane SEIGNEURY, Monsieur Sébastien JOANNE, Madame Nathalie LEFRANC, Monsieur Philippe ROGER, Monsieur Bernard MARTIN, Monsieur Thierry DELARUE, Monsieur Michel GILLE.

Date de convocation : 27 novembre 2014

Secrétaire de séance : Monsieur MARTIN.

Clôture de la séance : 23h 45

REF 2014.24

Tarification de l'eau

Compte tenu de l'état de nos finances et pour continuer à pérenniser nos installations sur notre réseau sur les communes de Houx, Yermenonville, Armenonville et Gas, Monsieur le Président du Syndicat des Eaux demande aux délégués du Comité Syndical de se prononcer sur l'éventuelle augmentation du tarif de l'eau pour la prochaine saison 2015.

A l'unanimité des membres présents, Le Comité Syndical se prononce pour l'augmentation du tarif de l'eau pour la saison 2015 comme suit :

Abonnement compteur 15-20 : 50.00 € HT

Abonnement compteur 40 : 130.00 € HT

Eau : 1.40 le m3 ht (de 1 à 100 m 3)

1.32 le m3 HT (au dessus de 100 m3)

Vente en gros : 0,92 le m3 HT

Tarif redevance nouvel abonné : 40.00 € (inchangé)

Branchement : 2 000.00 € HT

Ainsi fait et délibéré en séance, le 1^{er} décembre 2014

Publié le :
Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture le :

Pour extrait certifié conforme,
LE PRESIDENT
Jack BENOIST

